

11/2026

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

ID : 028-212800148-20260320-112026-DE



**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRE
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 20 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le seize mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, Maire.

Etaient présents : Fan LAVOISÉ, Ronan LE GALL DU TERTRE, Corinne COURCIER, Fabien DAVID, Charlène BOUGLÉ, Colette CHEREAU, Gilles LAMARQUE, Stéphane BRÛLARD, Christine BONNET, Carole MACHARES, Christophe REFFIENNA, Stéphanie PIÉDALLU, Nora DURAND, Yann LAIGNEAU

Absents excusés : José PEREIRA pouvoir à Madame Fan LAVOISÉ

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Charlène BOUGLÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Charlène BOUGLÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

1. Rappel du cadre juridique

Le Maire rappelle les dispositions de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales :

- Le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints au maire.
- Ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.
- Le nombre d'adjoints doit être fixé avant leur élection.

Le Maire précise que l'effectif légal du conseil municipal est de [nombre] membres, ce qui permet de désigner jusqu'à [nombre maximum] adjoints.

2. Proposition du Maire

Le Maire propose de fixer à 4 le nombre d'adjoints au Maire pour la mandature 2026-2032.

3. Délibération

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer à 4 le nombre d'adjoints au Maire pour la mandature 2026-2032.

4. Transmission et affichage

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans
affichée en mairie conformément à l'article L.2131-1 du CGCT.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

ID : 028-212800148-20260320-112026-DE

Besace
Levrault

Pour extrait certifié conforme,
Madame Le Maire,



LAVOISÉ Fan

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 23/03/2026
Et publication ou notification du : 23/03/2026
AUNAY SOUS CRECY, le 23/03/2026

